

Groupement Foncier Agricole du DOMAINE PARENT
au capital de 101 379 €
Siège social : 19, Place de l'Eglise - 21630 POMMARD
443 842 604 RCS DIJON

RAPPORT D'ENSEMBLE DES COMPTES DE LA GERANCE AUX ASSOCIES PAR VOIE DE CONSULTATION ECRITE

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, et notamment à l'article 20.4 des statuts, nous soumettons à votre approbation, par voie de consultation écrite, les comptes annuels du GFA du DOMAINE PARENT.

Nous vous rendons compte, à cette fin, de la situation et de l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Nous restons à votre disposition pour vous donner toutes les précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Situation et évolution de l'activité de la société au cours de l'exercice

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2024, le groupement foncier agricole a poursuivi son activité, à savoir l'administration de son patrimoine immobilier à destination viticole donné à bail à ferme.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Nous entendons poursuivre l'orientation donnée à notre activité ; dans l'ensemble celle-ci se poursuit sans grand changement depuis le début du nouvel exercice social.

Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2024, date de clôture de l'exercice, la société n'a pas connu d'évènement particulier.

RESULTATS – AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous vous précisons tout d'abord que les comptes qui vous sont présentés ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que les années précédentes.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, le produit d'exploitation s'est élevé à 89.793,32 euros contre 69.522,53 euros au cours de l'exercice précédent.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 2.285,00 euros contre -84,60 euros au cours de l'exercice précédent.

Le montant des taxes foncières s'élève à 1.836,00 euros contre 3.452,00 euros au cours de l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 4.121,33 euros contre 3.367,40 euros au cours de l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 85.671,99 euros contre 66.155,13 euros au cours de l'exercice précédent.

Quant au résultat courant, tenant compte du solde de 1,35 euros des produits financiers, il s'établit à 85.673,34 euros contre 66.142,24 euros au cours de l'exercice précédent.

L'exercice clos le 31 décembre 2024 se traduit par un bénéfice de 85.673,34 euros.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 85 673.34 euros, à savoir :

NOM DES ASSOCIES	NBRE DE PARTS DETENUES		PART DANS LES BENEFICES
M. Jacques PARENT		36 parts	44.640,32 €
	en usufruit	1/2 indivise de 621 parts	
M. François PARENT	en pleine propriété	1/3 de 8 parts 1/6 indivise de 21 parts	7.236,08 €
	En usufruit	1/2 indivise de 100 parts	
	En nue-propiété	12 parts, 1/2 indivise de 207 parts	
Mme Anne PARENT	en pleine propriété	1/2 indivise de 200 parts 1/3 de 8 parts 1/6 indivise de 21 parts	13.677,67 €
	en nue-propiété	12 parts 1/2 indivise de 207 parts	
Mme Catherine PARENT	en pleine propriété	1/2 indivise de 200 parts 1/3 de 8 parts 1/6 indivise de 21 parts	13.677,67 €
	en nue-propiété	12 parts, 1/2 indivise de 207 parts	
Mme Caroline PARENT	en pleine propriété	1/2 indivise de 24 parts	1.545,98 €
	en nue-propiété	1/2 indivise de 33 parts 1/3 indivise de 1 part	
Mme Rosalie PARENT	en pleine propriété	1/2 indivise de 24 parts	1.545,98 €
	en nue-propiété	1/2 indivise de 33 parts 1/3 indivise de 1 part	
M. Mathias PARENT	en pleine propriété	1/2 indivise de 52 parts	3.349,63 €
	en nue-propiété	1/2 indivise de 34 parts 1/3 indivise de 1 part	

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société s'élèveraient à 101.379,00 euros.

Nous vous invitons à approuver le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

La gérance



